



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
 DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**



VILLE DE MOLSHEIM
67120

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN – DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -
 GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM

VILLE DE MUTZIG
67190

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE-DIRECTEUR
SEANCE DU 31 MARS 2022

Nombre de membres
 du Comité-Directeur
 du Syndicat **22**

Nombre de membres
 qui se trouvent en
 fonction **22**

Nombre de délégués :
 - présents : 16
 - représentés : 4
 TOTAL **20**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 31 mars à 18 heures 30, le Comité-Directeur du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'**ALTORF** :
 -
 Mme Laurence HOMMEL, Adjointe

Pour la commune de **DACHSTEIN** :
 M. Jean-Claude ANDRE, Maire
 -

Pour la commune de **DINSHEIM** :
 Mme Marie-Reine FISCHER, Maire
 M. Dominique CHRISTOPHE, Adjoint

Pour la commune d'**ERGERSHEIM** :
 -
 -

Pour la commune de **GRESSWILLER** :
 M. Pierre THIELEN, Maire
 Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe

Pour la ville de **MOLSHEIM** :
 M. Laurent FURST, Maire
 M. Philippe HEITZ, Adjoint
 M. Martial HELLER, Adjoint
 M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.

Pour la ville de **MUTZIG** :
 M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
 Mme Caroline PFISTER, Adjointe
 Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
 -

Pour la commune de **SOULTZ-LES-BAINS** :
 M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
 -

Pour la commune de **WOLXHEIM** :
 M. Adrien KIFFEL, Maire
 Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Jean-Claude DEISS
 Mme Marianne WEHR
 M. Eric BOEHLER
 M. Nicolas WEBER

ayant donné procuration à M. Jean-Claude ANDRE
 ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER
 ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL
 ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

Excusé :

M. Bruno EYDER, Maire d'ALTORF

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

N° 22-07

LE COMITE-DIRECTEUR

VU les articles L.2121-15 et L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation d'un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire à chacune de ses séances plénières ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
désigne**

Madame Caroline PFISTER, en tant que secrétaire de la séance plénière en date du 31 mars 2022.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2022

N° 22-08

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 10 mars 2022, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 31 mars 2022 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**approuve
18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 10 mars 2022, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

N° 22-09

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2021 présenté par Monsieur Marc REMY, Comptable du Service de Gestion Comptable d'ERSTEIN et Agent Comptable du SIVOM ;

CONSTATANT la parfaite concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif du même exercice 2021 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
1° approuve

les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2021,

2° demande

qu'il plaise au Juge des Comptes de donner décharge à Monsieur Marc REMY, Comptable au cours de l'exercice 2021.

OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2021

N° 22-10

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2021 arrêté respectivement par le Comité-Directeur en ses séances ordinaires du 25 mars 2021 et 9 décembre 2021 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du Compte de Gestion 2021, que des opérations complémentaires effectuées en 2022 ;

VU la loi N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

CONSIDERANT que la clôture des budgets d'investissement de l'exercice 2021, intervient au 31 décembre 2021 ;

CONSIDERANT dès lors, qu'il convient d'établir l'état des restes à réaliser des sections d'investissement à reporter sur l'exercice 2022, lors du vote du Budget, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

ET APRES en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président, Monsieur Laurent FURST, Président du SIVOM au cours de l'année 2021, ayant quitté la salle préalablement au vote ;

par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

1° AU TITRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

1.1. approuve

le Compte Administratif de l'exercice 2021 présenté par le Président,

1.2. arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2021, pour le Budget Principal, comprenant les différentes fonctions, aux chiffres arrêtés ci-dessous :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX	11 816,99	399 387,15	387 570,16
FONCTION 411 : SPORT ET JEUNESSE : GYMNASES	1 030 995,72	1 163 058,12	132 062,40
FONCTION 412 : SPORT ET JEUNESSE : STADES	322 413,36	355 844,42	33 431,06
FONCTION 414 : SPORT	1 619 468,58	4 287 636,95	2 668 168,37
TOTAL REALISE 2021	2 984 694,65	6 205 926,64	3 221 231,99

2° AU TITRE DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2021

2.1. adopte

les états des restes à réaliser suivants :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX	-	-	-
FONCTION 411 : SPORT ET JEUNESSE : GYMNASES	- 67 438,55	-	- 67 438,55
FONCTION 412 : SPORT ET JEUNESSE : STADES	-	-	-
FONCTION 414 : SPORT	-	-	-
TOTAL RESTE A REALISER 2021	- 67 438,55	-	- 67 438,55

2.2. autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

3° AU TITRE DES RESULTATS DEFINITIFS DE L'EXERCICE 2021

3.1. arrête

dès lors, les résultats définitifs de l'exercice 2021, comme suit :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
TOTAL REALISE 2021	2 984 694,65	6 205 926,64	3 221 231,99
Reste à Réaliser	- 67 438,55	-	- 67 438,55
TOTAL GENERAL	2 917 256,10	6 205 926,64	3 153 793,44

3.2. précise

que ces écritures sont reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2022.

OBJET : FINANCES ET BUDGET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021 ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

N° 22-11

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2312-1 à L 2312-4 et L 2313-1 et suivants ;

VU sa délibération N° 22-03 du 10 mars 2022 portant débat général d'orientations budgétaires ;

VU sa délibération N° 22-10 de ce jour tendant à l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2021 ;

VU le projet du Budget Primitif de l'exercice 2022, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
1° affecte**

a) PRINCIPE :

Le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux besoins de financement des sections d'investissement des mêmes fonctions.

b) DETAIL :

Fonction 020 : Administration Générale

☞ Résultat de fonctionnement	:	297.936,32 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »

☞ Résultat de fonctionnement	:	101.755,67 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 333.049,77 €
☞ Restes à réaliser	:	- 54.978,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	101.755,67 €

Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)

☞ Résultat de fonctionnement	:	468.126,67 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	125.000,00 €

Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)

☞ Résultat de fonctionnement	:	22.601,83 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 2.372,00 €
☞ Restes à réaliser	:	- 12.460,55 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4121 : RUGBY

☞ Résultat de fonctionnement	:	125.102,90 €
☞ Résultat d'investissement	:	1.089,56 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG

☞ Résultat de fonctionnement	:	100.982,23 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 193.743,63 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	100.982,23 €

Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN

☞ Résultat de fonctionnement	:	822.512,29 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 214.961,08 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	214.961,08 €

Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE

☞ Résultat de fonctionnement	:	323.552,94 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS

☞ Résultat de fonctionnement	:	42.034,85 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 45.824,53 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	42.034,85 €

Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	106.321,90 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 27.462,92 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	27.462,92 €

Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	1.270.305,61 €
☞ Résultat d'investissement	:	1.258,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4145 : Sport MUTZIG

☞ Résultat de fonctionnement	:	441.986,04 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 133.610,13 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	133.610,13 €

Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	64.928,74 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 151.462,91 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	64.928,74 €

Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER

☞ Résultat de fonctionnement	:	24.448,95 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4148 : Sport ALTORF

☞ Résultat de fonctionnement	:	227.342,68 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 83.202,06 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	83.202,06 €

c) **RECAPITULATIF :**

RESULTATS 2021 :

- Résultat de fonctionnement global 2021	:	4.439.939,62 €
- Déficit d'investissement global 2021	:	- <u>1.218.707,63 €</u>
- Résultat global 2021	:	3.221.231,99 €
- Restes à réaliser	:	- 67.438,55 €

REPORTS 2022 :

✓ Section d'investissement :

- <u>Chapitre 001</u> : Déficit d'investissement total reporté	:	- 1.318.548,51 €
- <u>Chapitre 001</u> : Excédent d'investissement total reporté	:	<u>99.840,88 €</u>
- Résultat d'investissement total reporté	:	- 1.218.707,63 €

✓ Section de fonctionnement :

- <u>Chapitre 002</u> : Déficit de fonctionnement total reporté	:	- 50.777,73 €
- <u>Chapitre 002</u> : Excédent de fonctionnement total reporté	:	<u>3.596.779,67 €</u>
- Résultat de fonctionnement total reporté	:	4.439.939,62 €

✓ <u>Montant total de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement</u>	:	893.937,68 €
---	---	---------------------

2° arrête

le Budget Primitif pour l'exercice 2022 du Budget Principal, aux chiffres suivants :

➔ section de fonctionnement	:	5.598.866,40 €
➔ section d'investissement	:	<u>5.974.217,33 €</u>
TOTAL GENERAL	:	11.573.083,73 €

3° fixe

les contributions communales recouvrées par voie fiscale, comme suit :

ALTORF	112.163,00 €
DACHSTEIN	295.533,00 €
DINSHEIM/BRUCHE	92.469,00 €
ERGERSHEIM	99.433,00 €
GRESSWILLER	155.894,00 €
MOLSHEIM	606.833,00 €
MUTZIG	327.716,00 €
SOULTZ-LES-BAINS	63.683,00 €
WOLXHEIM	<u>43.059,00 €</u>
TOTAL	1.796.783,00 €

4° confirme

en ce qui concerne le personnel du SIVOM, le maintien des primes de service pour l'ensemble du personnel du SIVOM, telles que définies par délibération N° 88-06 du 16 Mars 1988 au taux de 100 % du premier traitement brut de l'année,

5° statue

au titre de la situation 2022 des effectifs du personnel SIVOM conformément à l'état, annexe du budget, des emplois permanents.

* * *